

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :

Luvai HASSANALI

né le 1995 à Nairobi (KENYA)

de nationalité CANADIENNE

a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B1, et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 14/03/2013

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF Directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 010614-000868

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : HASSANALI Luvai

Nationalité: CANADIENNE

Date et lieu de naissance : 1995 Nairobi (KENYA)

N° de candidat: 010614-000868

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B1, avec les résultats suivants :

session: 2012-11-S centre d'examen: Ottawa-Carleton District School (CANADA)

ÉCRIT Production note 16,50 / 25

Compréhension note: 17,50 / 25

ORAL Production note: 16,50 / 25

Compréhension note : 24,00 / 25 NOTE FINALE : 74,50 / 100

Le DELF niveau B1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

• DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire

DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant

• DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 010614-201211S-1889345